

RÉPONSE DE LA DIRECTION AU RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉVALUATION ET AU PLAN D'ÉVALUATION 2024-2025

Documents complémentaires pour ce point : Rapport d'évaluation annuel (UNAIDS/PCB (53)/23.29), Évaluation des enveloppes nationales du Programme commun de l'ONUSIDA : 2018-2022 (UNAIDS/PCB(53)CRP1)

Action requise lors de cette réunion — Le Conseil de coordination du programme est invité à :

Voir les projets de décisions énoncés aux paragraphes ci-dessous :

20. *Rappeler* la décision 7.4 de la 49e session du Conseil de Coordination du Programme approuvant le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2022-2023 ainsi que les décisions 9.1, 9.2 et 9.5 de la 51e session du Conseil de Coordination du Programme saluant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Politique et du Plan d'évaluation, et demandant que le prochain rapport annuel soit présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2023 ;
21. *Rappeler* la décision intersession du CCP de juin 2022, approuvant la nomination du candidat de l'Europe de l'Est pour siéger au Comité consultatif d'experts ;
22. *Féliciter* les progrès continus dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation pour 2022-2023 et du rôle du Bureau d'évaluation dans la production de preuves des contributions du Programme commun de l'ONUSIDA aux résultats ;
23. *Prendre note* de la réponse de la direction au rapport annuel sur l'évaluation et au Plan d'évaluation pour 2024– 2025 (ONUSIDA /PCB (53)/23.30) ;
24. *Approuver* le Plan d'évaluation pour 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.29) validé par le Comité consultatif d'experts ;
25. *Accepter* la composition complète du Comité consultatif d'experts sur l'évaluation proposée par le Bureau du CCP pour 2024-2025, y compris la reconduction pour un an du candidat de l'Europe de l'Est, comme détaillé dans l'Annexe 1 du rapport annuel sur l'évaluation et le Plan d'évaluation 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.29) ;
26. *Approuver* le renouvellement exceptionnel du mandat du candidat désigné par la délégation des ONG du CCP pour un an ;
27. *Demander* au Comité consultatif d'experts de nommer un président parmi ses membres pour 2024 et modifier le mandat du Comité en conséquence ; et
28. *Attendre avec impatience* le prochain rapport annuel sur l'évaluation qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2024.

Implications financières de la mise en œuvre des décisions : Aucun

Résumé

1. La direction de l'ONUSIDA remercie le Bureau d'évaluation pour son travail de mise en œuvre du Plan d'évaluation 2022-2023 et pour son approche consultative de l'élaboration du Plan d'évaluation 2024-2025 proposé. L'administration reconnaît les efforts soutenus du Bureau pour produire des éléments d'évaluation pertinents et de grande qualité, même dans un contexte de ressources toujours limitées. Le Bureau d'évaluation, en collaboration avec le Groupe d'évaluation des Coparrainants et avec le soutien du Comité consultatif d'experts, joue un rôle important dans l'approfondissement d'une culture d'évaluation et d'apprentissage au sein de l'ONUSIDA, et dans le renforcement continu de la contribution du Programme commun à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida dans les pays.
2. La direction de l'ONUSIDA reste engagée à soutenir et à maintenir l'investissement dans la fonction d'évaluation indépendante, en tenant compte de la situation financière globale du Programme commun. Le Bureau a été renforcé par l'ajout d'un soutien administratif cette année, et il met en œuvre avec succès un plan de transition. La direction continuera à travailler avec le Bureau d'évaluation pour explorer les possibilités de mobiliser des ressources supplémentaires et d'accroître le partage des coûts avec les parties prenantes concernées.
3. La direction de l'ONUSIDA a activement appliqué les conclusions et les recommandations de l'évaluation au travail du Programme commun. Elle a collaboré avec le Bureau d'évaluation à l'élaboration des recommandations issues des évaluations et a veillé à ce que ces recommandations soient suivies de mesures. Des plans d'action détaillés sont élaborés, décrivant la réponse à chaque évaluation et un calendrier d'exécution a été mis en place. Ces actions sont intégrées dans les plans de travail des départements et entités concernés.
4. La direction soutient les thèmes proposés pour l'évaluation en 2024-2025. Ces évaluations contribueront à affiner les réponses de l'ONUSIDA et à élaborer la stratégie mondiale de lutte contre le sida pour la période 2027-2031.
5. Le processus de sélection pour le recrutement du poste de directeur de l'évaluation est en cours. Les candidats ont été présélectionnés et les entretiens auront lieu avant la fin de l'année. La direction est reconnaissante du leadership de l'actuel directeur du Bureau et du travail qu'il a mené pour mettre en place une fonction d'évaluation indépendante, pleinement fonctionnelle et dont la qualité est assurée au sein de l'ONUSIDA.

Évaluations réalisées en 2023

6. Trois évaluations ont été réalisées et présentées à l'ONUSIDA en 2023. Le tableau ci-dessous résume les conclusions de ces évaluations et, lorsque les réponses de la direction ont été finalisées, il résume également les mesures prises par la direction de l'ONUSIDA conformément aux recommandations.

Résumé des conclusions	Réponse de la direction
Enveloppes nationales du Programme commun de l'ONUSIDA	
<p>L'évaluation a porté sur l'efficacité des enveloppes nationales en tant que mécanisme d'allocation et de décaissement des fonds pour le Programme commun au niveau national. Il a documenté et analysé les résultats et exploré des approches alternatives pour l'allocation des fonds.</p> <p>L'évaluation a montré que, si le financement de l'enveloppe nationale est crucial, la prise de décision et le suivi des fonds peuvent être améliorés. Le financement régulier a joué un rôle important pour que le VIH reste une priorité pour les Nations unies et pour promouvoir la collaboration. Toutefois, il est nécessaire d'établir des priorités et de concentrer les efforts sur les objectifs de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida, tout en s'efforçant de maximiser l'efficacité, l'inclusion et les résultats centrés sur les personnes au niveau national.</p>	<p>Cette évaluation permet d'informer et d'orienter les efforts visant à améliorer le mécanisme actuel des enveloppes nationales et son impact pour la période biennale 2024-2025. Le mécanisme de financement des enveloppes nationales est une source de financement très appréciée au niveau national, qui soutient la planification et la mise en œuvre conjointes d'activités catalytiques de lutte contre le VIH et maintient le VIH à l'ordre du jour politique national. Il soutient et encourage également la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports conjoints du Programme commun au niveau national. La direction renforcera les processus de responsabilité mutuelle afin de promouvoir davantage l'utilisation efficace des ressources, avec un rôle accru pour l'équipe conjointe des Nations unies sur le sida au niveau régional.</p> <p>https://www.unaids.org/sites/default/files/media/documents/evaluation-country-enveloppes-2018-2022-management-response_en.pdf</p>
Travail du Programme commun de l'ONUSIDA sur la protection sociale	
<p>Les conclusions de l'évaluation mettent en évidence plusieurs difficultés qui entravent l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre, du suivi et de l'extension des programmes de protection sociale tenant compte du VIH dans les pays du monde entier. Les recommandations soulignent la nécessité de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer la collaboration entre le Secrétariat de l'ONUSIDA et les Coparrainants au niveau régional et national sur la formation à la protection sociale tenant compte du VIH, le plaidoyer, la production de données et l'application des connaissances ; 2. Renforcer les efforts du Programme commun en ce qui concerne les activités visant à améliorer l'accès des populations clés, en particulier les populations minoritaires et les personnes qui consomment ou s'injectent des drogues, aux services de protection sociale disponibles ; 3. Affiner le système commun de suivi des programmes et l'outil d'évaluation de l'ONUSIDA sur la protection sociale tenant compte du VIH, la formation associée, et 	<p>Le rapport d'évaluation est en cours de finalisation pour publication et la réponse de la direction est en cours d'élaboration.</p>

investir davantage dans l'utilisation des données qui en résultent.	
Intégration entre le VIH et les soins de santé primaires	
<p>L'objectif général était de réaliser une évaluation prospective qui identifie les possibilités pour le Programme commun de l'ONUSIDA de renforcer l'intégration et les liens entre le VIH et les soins de santé primaires. L'évaluation a conclu que, bien que les Coparrainants individuels aient soutenu l'intégration du VIH dans d'autres services, il existe peu de preuves d'une approche intentionnelle ou collective du Programme commun au niveau national.</p> <p>À l'avenir, il conviendra d'approfondir les discussions et les orientations sur le rôle que le Programme commun peut jouer dans le renforcement et la pérennisation de la riposte au VIH d'ici à 2030 et au-delà. Chaque pays devra procéder à un examen minutieux pour déterminer si, où, quand et dans quelle mesure il faut intégrer le VIH dans les soins de santé primaires et les systèmes de santé plus larges. Il sera essentiel de veiller à ce que les réalisations et les acquis de la lutte contre le VIH ne soient pas perdus et que les réponses multisectorielles, avec les communautés au centre, restent des éléments clés des efforts déployés pour mettre fin au sida.</p>	<p>Le rapport d'évaluation est en cours de finalisation pour publication et la réponse de la direction est en cours d'élaboration. En plus d'informer les plans de travail pour le prochain exercice biennal, la direction espère que les conclusions et les recommandations serviront de contributions utiles à des discussions plus larges pour préparer la prochaine période de la Stratégie (2027-2031), dans le prolongement de l'actuelle Stratégie mondiale de lutte contre le sida.</p>

7. La direction de l'ONUSIDA apprécie les méthodologies collaboratives et inclusives utilisées pour mettre en œuvre le plan d'évaluation du Bureau, avec un partenariat étroit entre le Secrétariat et les Coparrainants concernés. La direction est également reconnaissante au Bureau pour son soutien régulier et sa réactivité aux demandes de diverses unités et bureaux du Secrétariat, les aidant à réaliser ou à faire réaliser des évaluations, des examens et des auto-évaluations. Ces activités constituent des contributions importantes à l'approfondissement de la culture, de l'évaluation, de l'apprentissage et de l'amélioration continue. La direction reconnaît également les contributions importantes du Bureau aux évaluations et aux groupes de travail à l'échelle du système des Nations Unies, ainsi qu'aux évaluations des Coparrainants axées sur le VIH. L'évaluation stratégique du travail du Programme alimentaire mondial sur la nutrition et le VIH est un exemple de ce type d'évaluation.

Plan d'évaluation 2024-2025 proposé

8. En ce qui concerne les évaluations proposées pour 2024-2025, la direction de l'ONUSIDA est reconnaissante de l'attention constante portée aux priorités de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et aux domaines généraux de l'avantage stratégique comparatif du Programme commun. Les thèmes proposés couvrent trois grands domaines :
- les réponses programmatiques, notamment une évaluation sur le rôle important des systèmes communautaires dans l'obtention d'un impact sur le VIH ;
 - les partenariats clés de l'ONUSIDA pour faire progresser la riposte ; et

- les dimensions institutionnelles du Programme commun.
9. La direction est d'avis que les évaluations proposées reflètent une combinaison appropriée d'évaluations du Programme commun, menées en partenariat étroit avec les Coparrainants, et d'évaluations axées sur le Secrétariat. Ensemble, ces évaluations permettront d'affiner les réponses de l'ONUSIDA et contribueront à l'élaboration de la stratégie mondiale de lutte contre le sida pour 2027-2031.

Ressources de la fonction d'évaluation

10. La direction de l'ONUSIDA s'est engagée à garantir la pérennité de la fonction d'évaluation au sein de l'ONUSIDA et son efficacité. L'ONUSIDA continuera à collaborer avec le Bureau d'évaluation pour trouver des moyens novateurs d'accroître l'efficacité des investissements et explorer les possibilités de mobiliser des ressources supplémentaires et d'accroître le partage des coûts avec les parties prenantes concernées.
11. L'ONUSIDA est confronté à de graves contraintes financières, malgré les engagements pris pour financer le Programme commun sur la base d'un financement de base de 187 millions de dollars US par an et pour poursuivre le financement intégral de l'UBRAF à hauteur de 210 millions de dollars US par an. Les frais de personnel et la plupart des coûts d'activité du Bureau d'évaluation sont financés par des fonds de base dans le cadre de l'UBRAF. En raison des contraintes financières, le budget consacré à l'évaluation, la dotation en personnel du Bureau et la portée des activités doivent être calibrés en fonction des ressources disponibles pour le Programme commun. Certaines évaluations prévues n'ont pas pu être mises en œuvre en raison de contraintes liées aux ressources et aux capacités du Programme commun. Malgré ces contraintes globales, le Bureau a été renforcé par l'ajout d'un soutien administratif.
12. La direction s'est engagée à promouvoir un « écosystème » organisationnel solide et propice à l'évaluation et à l'apprentissage continu. À cet égard, l'administration note que la fonction de gestion des connaissances du Secrétariat, mise en place dans le cadre de l'alignement, continue d'évoluer. Alors que de nouvelles capacités et de nouveaux systèmes sont mis en place pour créer et partager des connaissances (par exemple, des communautés de pratique), la direction veille à ce que les enseignements tirés des activités et des rapports d'évaluation soient pleinement exploités, au profit des performances du Programme commun et de sa pertinence continue pour les pays et les communautés.

Processus de recrutement et révision prochaine de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA

13. Le poste de directeur de l'évaluation indépendante a été publié en interne et en externe en mars 2023, conformément aux procédures d'embauche habituelles de l'ONUSIDA. L'avis de vacance a été communiqué au Groupe d'évaluation des Nations unies et publié sur son site Web (unevaluation.org). L'avis a également été diffusé par courrier électronique à une liste de plus de 1 000 professionnels de l'évaluation et partenaires des Nations unies. Au total, 45 candidatures ont été reçues (13 femmes, 32 hommes ; 31 internes au système des Nations unies, 14 externes).
14. Comme cela a été communiqué au Bureau du CCP au moment de l'annonce, la sélection du directeur sera basée sur l'expertise et les compétences professionnelles en matière d'évaluation, telles que définies dans les directives du Groupe d'évaluation des Nations Unies et le cadre de compétences pour les responsables de l'évaluation, et sur

les critères de sélection et le processus définis dans la politique d'évaluation de l'ONUSIDA et approuvés par le CCP en juin 2019 (UNAIDS/PCB (44)/19.7 para 48). Au moment de la préparation du présent rapport, le processus de sélection pour le recrutement du directeur de l'évaluation était en cours. Les candidats ont été présélectionnés et les entretiens auront lieu avant la fin de l'année.

15. Un bilan de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA a été réalisé dans le cadre de la transition du leadership et pour la soutenir. La direction souhaite se faire l'écho de l'appréciation de l'évaluation pour les réalisations du Bureau et prend note des notes positives concernant l'indépendance, l'architecture et les ressources.
16. La politique d'évaluation de l'ONUSIDA prévoit un examen indépendant de la politique tous les 4 ans afin « d'apprécier leur pertinence, leur caractère adapté, leur faisabilité et leur effet sur le fonctionnement et la performance du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA ». En raison d'un changement de direction du Bureau, l'examen de la politique devrait avoir lieu en 2024, une fois que le nouveau directeur du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA sera en place.

Conclusion

17. La direction de l'ONUSIDA remercie le Bureau d'évaluation pour son travail de mise en œuvre du Plan d'évaluation 2022-2023 et reconnaît ses efforts soutenus pour produire des données d'évaluation pertinentes et de grande qualité, même dans l'environnement actuel de ressources limitées. Le Bureau d'évaluation, en collaboration avec le Groupe d'évaluation des Coparrainants et avec le soutien du Comité consultatif d'experts, joue un rôle important en aidant l'ONUSIDA à s'engager dans une exploration rigoureuse des thèmes et domaines de travail clés, ce qui permet à l'ONUSIDA de mieux comprendre comment être plus efficace pour faire progresser la riposte mondiale au VIH.
18. La direction de l'ONUSIDA se félicite de la poursuite des travaux visant à rendre opérationnelle et à faire évoluer la fonction d'évaluation, sur la base de la politique d'évaluation adoptée par le CCP en 2019, et en tenant compte des enseignements et des recommandations des évaluations internes et externes de la fonction d'évaluation récemment achevées. La direction réaffirme sa volonté de renforcer encore la responsabilité, la transparence, la prise de décision fondée sur des données probantes et l'apprentissage organisationnel dans l'ensemble du Programme commun.
19. La direction s'est engagée à maintenir l'investissement dans la fonction d'évaluation et à veiller à ce que les conclusions et les recommandations des évaluations qu'elle commande aient un impact positif maximal sur les performances du Programme commun. La direction se réjouit d'une transition en douceur à la tête du Bureau en 2024 et de s'engager dans l'examen de la politique d'évaluation 2019 afin de garantir sa pertinence par rapport à l'évolution des travaux et des besoins du Programme commun. La direction est reconnaissante du leadership du directeur fondateur du Bureau et du travail précieux qu'il a mené pour mettre en place une fonction d'évaluation indépendante, pleinement fonctionnelle et dont la qualité est assurée au sein de l'ONUSIDA.

Propositions de décisions

Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

20. *Rappeler* la décision 7.4 de la 49e session du Conseil de Coordination du Programme approuvant le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2022-2023 ainsi que les

décisions 9.1, 9.2 et 9.5 de la 51e session du Conseil de Coordination du Programme saluant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Politique et du Plan d'évaluation, et demandant que le prochain rapport annuel soit présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2023 ;

21. *Rappeler* la décision intersession du CCP de juin 2022, approuvant la nomination du candidat de l'Europe de l'Est pour siéger au Comité consultatif d'experts ;
22. *Féliciter* les progrès continus dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation pour 2022-2023 et du rôle du Bureau d'évaluation dans la production de preuves des contributions du Programme commun de l'ONUSIDA aux résultats ;
23. *Prendre note* de la réponse de la direction au rapport annuel sur l'évaluation et au Plan d'évaluation pour 2024– 2025 (ONUSIDA /PCB (53)/23.30) ;
24. *Approuver* le Plan d'évaluation pour 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.29) validé par le Comité consultatif d'experts ;
25. *Accepter* la composition complète du Comité consultatif d'experts sur l'évaluation proposée par le Bureau du CCP pour 2024-2025, y compris la reconduction pour un an du candidat de l'Europe de l'Est, comme détaillé dans l'Annexe 1 du rapport annuel sur l'évaluation et le Plan d'évaluation 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.29) ;
26. *Approuver* le renouvellement exceptionnel du mandat du candidat désigné par la délégation des ONG du CCP pour un an ;
27. *Demander* au Comité consultatif d'experts de nommer un président parmi ses membres pour 2024 et modifier le mandat du Comité en conséquence ; et
28. *Attendre avec impatience* le prochain rapport annuel sur l'évaluation qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2024.

[Fin du document]